

Alerte en Indochine !
(*Les Annales coloniales*, 7 février 1936)

Beaucoup sont d'accord pour condamner le livre d'Andrée Viollis, « S.O.S. Indochine », et beaucoup, à ce point de vue, ont raison, parce qu'ils condamnent l'excessif. L'exagération en tout est un défaut. M^{me} Andrée Viollis a été quelquefois abusée. Mais les hommes de bonne volonté auront fait la part des choses, et admis tout de même certaines exactitudes qui devraient diriger la France vers son immense fédération d'Extrême-Orient.

Nous qui, journallement, sommes sur la brèche depuis de nombreux mois, qui publions régulièrement les avertissements et les avis de notre collaborateur J.-L. d'Aignot, non pas seulement dans le cadre Indochine, mais surtout dans le cadre Pacifique, nous avons également subi des attaques, et la calomnie — cette vieille chère calomnie ! — ne nous a point épargné. Grâce en soient rendues à la médiocrité humaine ! Nous nous rions des méchants, et des insuffisants, assuré que nous sommes de la validité de nos craintes, et de la justification future de celles-ci.

On nous reproche notre pessimisme. La vérité choisit-elle son humour ? On nous reproche notre « critique » systématique. Est-il donc impossible de vérifier les faits ? Nous faisons état de données certaines, que tout un chacun peut établir comme nous, en y prenant certes un peu de peine.

Au surplus, dans cette surnoise bataille entre ceux qui s'obstinent à dévoiler la vérité — cette vérité si magnifique quand elle est nue ! — et ceux qui s'offusquent de ses formes pleines, il n'est de meilleur témoignage que celui du pays même.

Nous placerons donc sous les yeux de nos lecteurs une lettre reçue avant-hier d'Indochine, datée du 20 janvier et nous extrayons ce court passage :

... Le gros danger — le pire — c'est que l'indigène nous épie ici comme nulle part ailleurs ; qu'il nous hait comme nulle part ailleurs aussi ! que le Japonais attend que « la poire soit mûre » et manifeste même de l'impatience !

Alors, demain ?

Demain est trop lourd de menaces précises que les grands chefs ne veulent pas voir. Je souhaite de tout cœur me tromper, mais, d'accord en cela avec la majorité des camarades d'ici, j'ai bien peur que nous ne conservions pas longtemps encore l'Indochine.

Je ne suis pourtant pas, Dieu merci, pessimiste pour deux sous et je crois malgré tout à un sursaut désespéré des vertus de notre vieille race française, mais il faut reconnaître, il est vrai, que la tâche d'un Gouverneur général, ici, est des plus ardues. Il a à lutter contre des masses d'intérêts discordants.

Sur le plan économique et politique, l'Indochine est un pays lié à la Chine, au Japon et aux deux Indes (Hollandaise et Anglaise), secondairement aux États-Unis et quelque peu aux grandes îles du Pacifique.

Tous les efforts tentés pour provoquer des échanges avec la France et l'Europe se heurtent à de très grosses difficultés : les résultats obtenus restent illusoire et artificiels.

L'Indochine est faite pour fournir du charbon, des métaux, du caoutchouc, du coton, du café, du maïs, des huiles — peut-être du pétrole sous peu — aux pays précités, en échange d'objets manufacturés à son goût et très bon marché.

Grâce à des taxes prohibitives et à un faisceau de lois protectrices, l'Indochine est obligée d'acheter très cher à la France des produits qui ne lui conviennent pas, en contrepartie d'une vente très limitée et difficile de ses matières premières. Pour juger le ridicule de cette politique, renversons les rôles et supposons que l'on interdise pratiquement tout échange entre la France et les autres pays de l'Europe,

en ne favorisant son trafic qu'avec l'Australie ou le Japon, par exemple. Cette politique favorise exclusivement quelques grosses maisons d'importation et les Messageries Maritimes, mais elle restreint considérablement l'essor de ce pays dans lequel elle entretient un train de vie exorbitant par rapport à celui des pays voisins.

Elle favorise également une contrebande organisée et éhontée, que le Gouvernement est obligé d'autoriser et de tolérer en sous-main pour permettre aux gens de gagner un peu d'argent et de pouvoir payer l'impôt.

Je passe sous silence celle de l'opium : ce double jeu prêté, cela va sans dire, à toutes les combinaisons, à tous les pots de vin (c'est le pays des lays !)

Se greffent là-dessus des difficultés de change, de stabilisation, etc.

Il y a le problème des indigènes instruits et diplômés au même titre que nous, dont le nombre ne fera que croître dans des proportions importantes. Jusqu'à présent, nous en faisons des révoltés et des ennemis. Combien de temps cela durera-t-il ?

Il y a le problème du prolétariat blanc et métis qui augmente d'année en année et ne vit que d'assistance et de charité : il y aura un tout !

Et combien d'autres casses-tête chinois, c'est le cas de le dire !. »

Nous n'avons cessé de le proclamer : la France, inconsciemment, avec la tension aveugle d'une Nation qui abandonne à la génération montante le soin de régler les questions qu'elle n'a pas le courage de trancher, prépare à l'Indochine une redoutable destinée.

Paris, toujours Paris, la France, toujours la France ! Les colonies sont rattachées à Paris, qui les régent, leur impose ses vues étroites, ses conceptions malthusiennes, et des conditions d'existence contre leur nature même. L'Indochine appartient au Pacifique. Mais Paris en fait une dépendance, comme si la nature de celle-ci, son économie, son genre de vie, ses aspirations l'avaient placée le long de nos frontières terrestres !

Orgueil ou inconscience ?

Nous éduquons toute une jeunesse. Nous la couvrons de diplômes. Et quand cette jeunesse, ayant accompli en France son stage normal, regagne ses propres rives, nous n'accepterons pas qu'elle ait accès aux leviers de commande, qu'elle collabore avec nous, qu'à un titre égal ses avocats, ses médecins, ses dentistes, ses ingénieurs, prennent enseigne normale, et travaillent.

L'évolution est terminée. Nos fils ont grandi, leurs études sont terminées. N'est-il point temps de les installer dans la vie, et d'éviter ainsi d'être gentiment poussés aux épaules un jour prochain ?

Si M. Albert Sarraut, qui fut deux fois gouverneur général de l'Indochine, n'est point harcelé par les vaines luttes de la politique intérieure, par les funestes jeux du cirque, à l'instant où le sort du Monde va se régler, ne peut-il un instant songer à cela ?

« Indochine S. O. S. »

par J.-L. d'Aignot

(*Les Annales coloniales*, 13 mars 1936)

De nombreux amis insistant longuement pour connaître mon opinion sur le livre de M^{me} Andrée Viollis, je m'incline et m'exécute avec une foule de regrets.

Regrets de perdre mon temps pour une œuvre aussi médiocre.

Regrets d'occuper dans ce journal une place précieuse où des idées saines pourraient être lancées pour le plus grand profit du lecteur.

Regrets, enfin, que l'auteur soit une femme : je ne puis lui parler comme je le désire.

J'ai vu arriver M^{me} Viollis à Saïgon. J'ai vu ses premiers pas. J' ai été immédiatement fixé sur ses intentions.

Par deux fois, je suis allé lui rendre visite à l'hôtel Continental (annexe de la rue d'Espagne), et j'ai été de ceux qui lui ont crié : casse-cou !

Malgré une aventure désagréable, dès le début de son enquête (?), M^{me} Viollis a persisté dans sa méthode d'investigation. Je ne compléterai pas l'anecdote que l'auteur raconte pages 26 et 27, relative à sa visite à un révolutionnaire annamite qui avait purgé une condamnation de trois ans de prison pour menées antifrançaises.

Je ne veux pas répéter l'explication donnée, par ce pur, à ceux de ses compatriotes qui l'interrogèrent sur la visite d'une madame française, simplement par pudeur.

J'irai directement à la page 93. Il s'agit de Pham-Boi-Chau. M^{me} Viollis le présente dans sa villa :

« Le sourire de ce terroriste est doux comme celui d'un enfant, et d'une finesse extrême. »

Et page 98 :

« Je pense vaguement aux grands noms patriotiques de notre histoire, aux couronnes, aux colonnes qu'on leur a tressées, dressées ; je pense à toute la littérature qui entoure les héros de la grande guerre, morts pour défendre notre sol sacré contre l'envahisseur. Et soudain. devant ce vieil homme résigné, j'ai honte, j'ai mal. »

Ces lignes inqualifiables ont soulevé certainement la plus violente indignation chez tous ceux qui connaissent l'histoire de ce terroriste.

Chau est mort l'année dernière. Qui était-ce donc ? Malgré la mort, je ne puis m'empêcher de crier : La plus ignoble fripouille que l'on pût rencontrer.

Et je le prouve.

Chau lança, à Hanoi, une bombe qui tua un officier français et blessa plusieurs de nos compatriotes. Son exploit accompli, il s'enfuit au Japon, puis étant venu faire un tour sur la concession française de Shanghai, il fut arrêté.

Transféré au Tonkin et jugé, il fut condamné à mort.

C'était le couperet et cette précieuse tête allait tomber.

Alors, l'homme au sourire d'enfant, ce héros qui éclipse tous nos héros de la grande guerre, proposa, au gouverneur général de l'Indochine, M. Alexandre Varenne. le plus immonde marché qu'un condamné politique puisse proposer.

- Laissez-moi la vie sauve, et je vous dénoncerai tous mes complices.

Il tint sa promesse. Il dénonça ses frères, ses parents, ses amis tes plus chers, ses relations les plus lointaines. Il se fit le pourvoyeur des prisons d'Indochine, du bagne de Poulo-Condore.

Il eût la vie sauve, fut remis en liberté, et toucha même, comme indicateur, une petite mensualité de la police.

Voilà le héros de M^{me} Viollis, qui vécut de longues années au milieu du mépris de tous ses compatriotes.

On juge, par ce simple fait, de la valeur documentaire de l'œuvre de M^{me} Viollis.

Mais ceci n'est rien, il y a plus grave. Ce que je reproche à M^{me} Viollis, c'est. ce qu'elle ne dit pas.

J'étais dans un coin perdu du Laos au moment des émeutes de Vinh. Je n'ai eu connaissance des faits que lors de mon retour à Saïgon, c'est-à-dire plusieurs mois après les événements.

Je n'ai pas pu me rendre à Vinh. par la suite, pour enquêter sur les causes profondes de cette sinistre affaire, et je le regrette vivement. J'en ai eu tout de même des échos.

M^{me} Viollis, qui a été à Vinh, montre les faits, mais conserve le silence le plus

absolu sur les causes.

Pourquoi ce trou immense dans son enquête ?

Il est admissible qu'elle n'en ait pas eu connaissance. Alors ? Pourquoi a-t-elle reculé devant la dénonciation des capitalistes, des puissances financières qui ont fait couler le sang de bien des innocents ?

Sur ce terrain, je l'aurais suivie, aidée de toutes mes forces, mais elle ne dit rien.

Ce point noir montre à tous ceux qui savent tout le parti-pris d'une œuvre que l'on ne veut même pas qualifier.

Que vaut ce travail au point de vue littéraire ?

Zéro.

Page 29 :

« Les nhaqués qui arrivent, en trottant de leur pas muet le long des routes. »

Oh ! ces pieds qui ne parlent pas ! Quelle horrible conspiration du silence ! C'est certainement un tour des jésuites portugais. Depuis cette expression, plusieurs fois répétée, on a fait une chanson en Indochine :

Ne parle pas, Thi-Bia je t'en supplie.

Page 30 :

« Je vois pour la première fois le gouverneur général Pasquier, les yeux clairs avec ostentation ».

C'est peut-être une formule de télévision.

Page 36 au sujet d'une visite à l'Institut Pasteur de Saïgon :

« D'où l'admirable travail accompli par cette poignée de savants modestes et tenaces. Vaccins contre la morsure des serpents (2.000 cobras à cet usage ont été recueillis en quinze jours dans la province de Chaudoc), contre la tuberculose, la syphilis, mais encore et surtout vaccins contre le paludisme. »

Un lycéen de 15 ans n'écrirait pas de pareilles énormités. L'Institut Pasteur de Saïgon prépare, depuis plusieurs années, des vaccins contre la syphilis. le paludisme, et le monde entier l'ignore ? Grands dieux, quels petits cachotiers !

Après cela, je tire l'échelle.

Droit de réponse

A propos de « Indochine S. O. S. »
(*Les Annales coloniales*, 15 mai 1936)

Nous avons publié le 14 [sic : 13] mars, sous la signature de notre collaborateur J.-L d'Aignot, un article sur le livre de M^{me} Andrée Viollis « Indochine S.O.S. »

Et hier, Mme Andrée Viollis nous a adressé la lettre recommandée suivante. Nous faisons droit à sa requête, et publions intégralement cette lettre bien que Mme Andrée Viollis se permette de porter sur notre collaborateur une opinion qui n'a rien à faire avec le droit de réponse qu'elle prétend exercer.

M^{me} Viollis ne réfute aucun des points soulevés par notre collaborateur. Elle s'abrite derrière une lettre de M. Alexandre Varenne, et donne des extraits de l'article J.-L. d Aignot ! Nous attendions une réfutation des faits, et non pas la défense d'une cause.

L'heure des avocats est close, nous ne cherchons que des actes. M^{me} Andrée Viollis ne nous apporte que du vent.

Nous ne voudrions faire à cette journaliste mille peines, et cela d'autant plus que son mari fut notre ami. Mais nous trouvons dans son cas une raison nouvelle de déplorer les reportages politiques établis par des passants.

M^{me} Andrée Viollis a certes beaucoup voyagé. Mais son orgueil est-il si démesuré qu'elle prétende être exempte d'erreur ? Et comment vis-à-vis d'un pays millénaire, dont la civilisation est secrète et profonde, dont les réactions brutales contre la

puissance dominatrice ont des mobiles qui peuvent échapper même aux observateurs sédentaires, peut-elle estimer tenir entre ses mains fragiles tous les fils de la vérité ?

Nos compatriotes d'Indochine ont approuvé la critique de J.-L. d'Aignot. C'est que d'Aignot a vécu en Indochine et qu'il l'a parcourue lentement en l'étudiant. Il n'a pas fait de l'avion, de l'auto à outrance, de la réception officielle ; il n'a pas plus glissé dans la vie aisée des centres. Sa compétence nous apparaît donc très nettement supérieure à celle de M^{me} Viollis, dont la tâche locale d'information ne fut jamais que du pittoresque épinglé sur un beau voyage.

Si M^{me} Andrée Viollis prenait la peine, puisqu'elle fut dans nos colonies, de lire *les Annales Coloniales*, elle découvrirait chez nous l'Indochine, le pays réel, le pays misérable, et qui a tant besoin qu'on l'aide.

A moins que M^{me} Viollis ne croie connaître ce pays : auquel cas, impartialement, objectivement, nos colonnes lui sont ouvertes.

Et qu'elle ne craigne point dans ce cas d'en abuser !

En attendant la réponse de J.-L. d'Aignot, voici la lettre de M^{me} Andrée Viollis :

Paris, le 14 mai 1396.

Monsieur le directeur,

Revenant à Paris après deux mois d'absence, je n'ai pu lire que très tardivement l'article que M. J.-L. d'Aignot a consacré dans vos colonnes à « Indochine S.O.S. »

Laissez-moi d'abord m'étonner de voir une publication de l'importance de la vôtre confier la rubrique des livres à un amateur aussi dépourvu de toute compétence. Il ne manque pourtant pas à Paris de professionnels informés et consciencieux.

Je passerai sur les critiques soi-disant littéraires, assaisonnées de plaisanteries de Café du Commerce, que se permet M. d'Aignot.

Elles révèlent une telle ignorance du style moderne et même du style tout court qu'il serait cruel d'insister. Ce qui est plus grave, c'est l'évidente mauvaise foi de votre collaborateur. Il ne répond à aucun des graves problèmes que j'ai soulevés : ne parle ni de l'accablant fardeau des impôts sur les indigènes, ni de la famine, ni de l'exploitation des travailleurs, ni de l'affreux régime des prisons et du bagne, ni de la cruauté de la répression et des excès des légionnaires qu'illustrent si terriblement les débats du procès d'Hanoï. Sur toutes ces questions, silence complet.

Par contre, plus de la moitié de l'article est consacrée à une visite que je fis, après tant d'autres, au vieux révolutionnaire Phan Boi Chau, épisode qui occupe à peine cinq pages de mon livre sur deux cent cinquante-deux.

M. d'Aignot s'écrie avec indignation que Chau était « la plus ignoble fripouille que l'on pût rencontrer ». Après avoir, paraît-il, lancé une bombe qui tua un officier français et blessé plusieurs de nos compatriotes (mais la lança-t-il lui-même ou fut-il simplement impliqué dans le complot ?), il s'enfuit au Japon, puis à Changhaï, où il fut arrêté, et, plus tard, jugé et condamné à mort. Il aurait alors proposé « au gouverneur général d'Indochine, M. Alexandre Varenne, le plus immonde marché qu'un condamné politique puisse proposer : Laissez-moi la vie sauve et je vous dénoncerai tous mes complices. »

« Il tint sa promesse, continue M. d'Aignot. Il dénonça ses frères, ses parents, ses amis les plus chers, ses relations les plus lointaines. Il se fit le pourvoyeur des prisons d'Indochine, du bagne de Poulo-Condor. Il eut la vie sauve, fut remis en liberté et toucha même comme indicateur une petite mensualité de la police. »

Fort surprise de ces révélations, car j'avais entendu parler de Phan Boi Chau avec estime, par des Annamites comme par des Français, aussi bien à Paris qu'en

Indochine, je me suis adressée à M. Alexandre Varenne lui-même. Voici ce que l'ancien gouverneur général de l'Indochine a bien voulu me répondre par une lettre que j'ai en ma possession :

« Phan Boi Chau ? Je l'ai gracié, c'est vrai.

Mais je l'ai peu connu. Je n'ai eu avec lui qu'un entretien de quelques minutes, dans le cabinet et en présence de M. Pasquier, alors résident supérieur à Hué.

A vrai dire, sa bobine ne me revenait guère. Il représentait un type assez rébarbatif de révolutionnaire. Comment le définir ? J'ai trouvé : un légitimiste. Ennemi à la fois de la France et de la dynastie, il avait beaucoup conspiré contre nous en dénonçant la cour de Hué.

Rien de commun par conséquent entre ce fossile et un vrai réformateur comme était Phan Thu Trinh, mort là-bas, et à qui toute la jeune école annamite fit des funérailles nationales.

Mais si Phan Boi Chau n'était pas, à mon avis, une lumière, si je me suis appliqué à n'en pas faire un martyr, il ne s'ensuit pas que ce fut une âme vile et qu'il ait trahi la cause annamite.

Il s'est montré, après sa grâce, loyai envers moi et envers la France. Il a tenté de rechercher entre ses compatriotes et nous un terrain d'entente et de collaboration. Il n'a jamais, que je sache, vendu son indépendance aux autorités françaises. Il est demeuré jusqu'au bout digne de considération et rien n'est parvenu jusqu'à moi des bruits infamants qui vous ont justement inquiétée.

Voilà mon témoignage sans réticence aucune. »

Et voilà comment votre collaborateur s'est permis de calomnier un mort et de jeter le discrédit sur un livre dont aucune accusation sérieuse n'a pu jusqu'ici être réfutée.

J'ajoute qu'en des phrases sibyllines, M. d'Aignot m'accuse d'avoir conservé le silence « sur les causes profondes des émeutes de Vinh ». Je ne sais ce qu'il veut dire. Je n'ai pas, en tout cas, l'habitude de « reculer devant la dénonciation des capitalistes et des puissances financières ». Je l'ai prouvé en consacrant dans ce même livre plusieurs pages indignées à la honteuse exploitation dont sont victimes les mineurs des puissants et richissimes Charbonnages du Tonkin, comme les travailleurs des plantations. Et mes amis et moi prouvons chaque semaine dans *Vendredi* que nous ne « reculons » pas.

Je vous demande, Monsieur le directeur, de par mon droit de réponse, de bien vouloir publier cette lettre dans vos colonnes, à la place où a paru l'article sur « Indochine S.O.S. » Je vous serais même reconnaissante de me prévenir de la date à laquelle il paraîtra, afin que, de mon côté, je puisse aviser.

Veillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

ANDRÉE VIOLLIS.